



1209

7 novembre 2008

Le discours et la méthode

Nicolas Sarkozy a réuni les dirigeants syndicaux, lundi dernier, pour faire le point sur la préparation du G20 qui aura lieu le 15 novembre à Washington. Nous lui avons tous exprimé notre attente de voir modifier les règles de la finance mondiale pour que celle-ci reste dans le rôle qu'elle n'aurait jamais dû quitter : oxygéner l'économie réelle.

Les règles de solvabilité, l'appréciation à l'instant T d'une entreprise à la valeur du marché ont fait suffisamment de ravages injustifiés. Nous voulons donc voir des mesures concrètes sortir de ce sommet, même s'il faudra en organiser d'autres très rapidement avec les pays non représentés à ce G20 et que l'on ne peut ignorer dans l'élaboration de nouvelles règles de gouvernance mondiale.

Le chef de l'État sait les conséquences de la crise financière sur l'économie et sur l'emploi. Il veut recevoir des chefs de grandes entreprises pour les inciter fermement à ne pas profiter de cette mauvaise passe pour restructurer et précipiter les plans sociaux. Mais nous lui avons rappelé qu'il n'y a pas que les grandes entreprises à sensibiliser : ces dernières exercent une pression sur leurs fournisseurs et sous-traitants qui sont déjà frappés par les conditions draconiennes d'accès au crédit. Une fois de plus, c'est l'emploi qui trinque ; on passe du chômage potentiel au chômage tout court !

Les dépôts de bilan sont en train d'exploser et des millions de salariés - comme les visiteurs médicaux de la société MBO - découvrent que leurs entreprises en bonne santé un jour sont en cessation de paiement le lendemain. C'est donc tous les bassins d'emploi, toutes les filières, toutes les entreprises qui doivent être observés pour circonscrire au plus vite l'incendie qui se propage.

Dans ce contexte, le gouvernement et le Parlement feraient bien de mettre la pédale douce sur leur frénésie de réformes ! Depuis les heures supplémentaires exemptées de charges aux verrous sur le temps de travail qui ont tous sauté, en passant par le travail le dimanche, le forfait jour et maintenant l'âge de la retraite... il faut cesser de tenir un discours régulateur, d'un côté, et de multiplier les actes de dérégulation, de l'autre.

Permettre à chacun de travailler le temps nécessaire pour obtenir ses annuités, c'est aussi s'assurer d'un travail décent pour tous. Il est illusoire de croire que les mesures adoptées dissuaderont les employeurs de se séparer des salariés qu'ils pouvaient jusqu'alors mettre à la retraite d'office.

Il est temps pour ceux qui nous dirigent de passer du discours de la méthode à la méthode appliquée. Faute de résoudre le problème économique d'aujourd'hui, ils auront à faire face à de graves problèmes sociaux, demain.

Bernard Van CRAEYNST

édito



van.craeynest@cfecgc.fr

Prud'homales 2008 Les voix de la victoire !

Convention à
Paris
Au Zénith

18 novembre
2008 17h00

inscription :
www.cfecgc.org





Personnels d'encadrement

Futurs sans abris ?

Jean-Frédéric Dreyfus :

La Loi Boutin dite de « mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion » porte très mal son nom. Jugez-en par vous-même : elle mobilise en réalité notre argent, celui du 1 % logement calculé sur la masse salariale issue de notre travail ! Confisquer ces sommes au nom de la solidarité nationale va priver l'ensemble des salariés, et notamment nos populations, des produits et services auxquels ils avaient droit : opposer les modestes aux pauvres, bravo Madame le ministre ! Lutter contre l'exclusion, ce n'est pas pousser l'encadrement hors des HLM ou diminuer les plafonds de ressources et nous empêcher d'avoir droit à un logement social ! Alors non, **nous devons tous réagir, il n'est pas trop tard.** Agissez en alertant vos directions au sein de vos comités d'entreprise sur les risques de ne plus bénéficier de logements pour vos collègues ; interpellez vos élus sur les risques de ghettoïsation de quartiers entiers et la perte de la mixité sociale indispensable à la construction de la cité. La CFE-CGC continuera à porter son indignation et sa colère dans toutes les instances et fera tout pour que ce texte spoliateur ne soit pas voté en l'état !

jeanfrederic.dreyfus@cfecgc.fr

Emploi

Effets de manche

Alain Lecanu :

Après « l'annonce faite à Reithel » de Nicolas Sarkozy, invitant les partenaires sociaux à engager des négociations sur un dispositif commun proche du contrat de transition professionnelle (CTP), Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'emploi, promet la généralisation d'un CTP de base et la création d'un CTP Plus. Et nous découvrons même l'inscription de 250 millions d'euros dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale à cet effet... La CFE-CGC a toujours réclamé la simplification des dispositifs en place, une logique qu'il serait utile d'appliquer à l'ensemble des processus en faveur des demandeurs d'emplois. Hélas ! la surcommunication du gouvernement n'aboutit qu'à **une multiplication d'annonces où l'on trouve tout et n'importe quoi**, dans la plus grande incohérence. Il n'existe à ce jour aucun bilan actualisé de l'expérimentation du CTP : son efficacité reste à démontrer. De plus, la structure pilote de cette expérimentation (Transitio-CTP, filiale de l'AFPA) n'a pas la capacité d'assurer cette généralisation. Enfin, sans modification législative, il ne peut être ajouté de nouveaux bassins d'emplois à l'expérimentation, d'une part, et plus aucune entrée dans le dispositif ne sera possible au 1^{er} janvier 2009, d'autre part. Donc, que le gouvernement arrête les effets de manche et montre plus de cohérence et d'efficacité ! C'est à cette condition que la CFE-CGC s'engagera sur la voie de négociations répondant aux besoins des salariés sur le point d'être licenciés, ceux-ci devant se positionner vis à vis des dispositifs existant dans les quinze jours après la signification de leur licenciement...

lecanu@cfecgc.fr

Mobilisation

À bon entendeur...

CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA sont convenus de se rencontrer le 24 novembre prochain : « devant l'inquiétude, l'indignation, voire l'exaspération des salariés, elles estiment de leur responsabilité d'engager un travail commun pour construire des revendications à adresser aux pouvoirs publics et au patronat ». (...) Elles « condamnent toute politique de déréglementation et de dérégulation économique et sociale ». Pour Gérard Labrune, secrétaire général CFE-CGC, « le fait que toutes les organisations syndicales se soient retrouvées pour discuter du climat social et de sa détérioration probable dans les prochains mois est **le signe d'une inquiétude profonde et partagée.** Cela est de nature à interpeller le gouvernement et le patronat et à créer des conditions d'une écoute attentive... Pour sa part, la CFE-CGC mettra tout en œuvre pour que les travaux décidés en commun aboutissent à un cahier revendicatif consensuel autour de propositions constructives responsables. Une réflexion qui précède l'action revendicative de la rue, voilà qui a toujours été le mode de fonctionnement de la CFE-CGC ». (C^{qu}é de presse, 5.11.2008).

Crise

Ne pas en rajouter

Après l'intervention du président de la République, sur la relance du crédit, le 30 octobre dernier, Bernard Van Craeynest a estimé : « on n'a jamais cru aux effets de tribunes qui consistaient à aller expliquer aux salariés que tout allait bien se passer ». Pour le président de la CFE-CGC, l'important est de « ne pas rajouter une crise sociale » à la crise économique... (BFM, 30.10.2008).

Syndicat

La troisième force

Nous souhaitons « constituer une troisième force syndicale », a lancé Bernard Van Craeynest aux délégués CFE-CGC d'Airbus à Toulouse... « avec tous ceux qui voudront bien s'associer à notre projet : nous avons entamé des pourparlers avec l'UNSA, (...) nous n'avons pas l'intention de laisser les collègues de la CFTC partir à vau-l'eau et nous comptons travailler ensemble et construire quelque chose ensemble ». La CFE-CGC est prête à « séduire des syndiqués d'autres organisations » et à « être attractive pour les 92 à 93 % de non-syndiqués ». (AFP, 4.11.2008).



www.cfecgc.org

1209 7 novembre 2008



Retraite à 70 ans

Mesure inopportune

La possibilité de repousser l'âge du départ à la retraite à 70 ans est «malvenue» pour Bernard Van Craeynest : les députés auraient été «mieux inspirés de conditionner ce relèvement du plafond à deux cas de figure très précis : quand certains salariés n'ont pas leurs annuités à l'âge de 65 ans ou lorsqu'ils souhaitent, effectivement, bénéficier de la surcote de 5 % par an à concurrence de trois années ; auquel cas on peut concevoir qu'on aille un peu plus loin que 65 ans...». Par ailleurs, pour que cette mesure ait un sens, «encore faudrait-il que les entreprises acceptent de garder leurs salariés, y compris les cadres, jusqu'à un âge aussi avancé !». Or, aujourd'hui, il faut bien constater que, «à partir de 45 ans, on est considéré comme senior et déjà regardé comme étant potentiellement moins productifs». (LCI, 3.11.2008). De plus, pour la CFE-CGC, l'urgence est de traiter les dossiers des conditions de travail (pénibilité, santé au travail, réparation des accidents...) (C^{qué} de presse, 4.11.2008). Pour Danièle Karniewicz, secrétaire nationale, la mesure «importante» sera «la sanction financière prévue à partir de 2010 contre les entreprises qui n'auront pas négocié d'accord» en matière d'emploi des seniors. (AFP, 3.11.2008). Au final, regrette le président de la CFE-CGC, «les salariés sont suffisamment inquiets, vu la grave crise financière et économique, et la dégradation sensible de l'emploi, pour qu'on n'en rajoute pas en permanence avec un coup «je mets la retraite à 70 ans», un autre «on va travailler le dimanche». (AFP, 4.11.2008).

Retraite

Une solidarité à préserver

L'union départementale CFE-CGC de la Marne a été à l'initiative d'une réunion publique sur le thème de la retraite. Danièle Karniewicz, présidente de la CNAV, avait à répondre à une question récurrente, «comment préserver notre système par répartition ?» en partant de plusieurs constats : 5,8 milliards de déficit en 2008 ; 38 % des seniors de 55-64 ans, seulement, en situation d'emploi ; 10 % des Français en activité après 60 ans ; un rapport actifs/retraités qui se détériore (10 actifs pour 4 retraités aujourd'hui, 7 pour 4 en 2040). Si **la répartition reste le seul système fiable, à l'heure où la capitalisation fait la démonstration de ses limites**, il reste à équilibrer les régimes de base et complémentaires, notamment par une remise à plat du financement global de la protection sociale...

Handicap

Oxymore

En marge du projet de loi de revenu de solidarité active, une disposition vise à assimiler un recrutement à temps partiel d'une personne handicapée à un travail à temps plein : «une merveille sémantique d'oxymore !» dénonce la CFE-CGC. «C'est ainsi que l'on se donne les apparences - mais pas la réalité - d'une politique en faveur des personnes handicapées. La CFE-CGC n'accepte pas ces manœuvres qui aboutissent à la délitescence de l'emploi des personnes handicapées...» (C^{qué} de presse, 4.11.2008).



Votre blog !
www.cfecgplus.fr




Emploi

Au-delà du y'a qu'à, faut qu'on

Après le «plan d'action globale» annoncé par le président de la République, le 28 octobre, la CFE-CGC jugera aux «actes» : «l'heure est à une révision en profondeur du système d'assurance chômage de manière à ce que chacun, tout au long de sa vie professionnelle soit accompagné dans sa carrière, tant en termes d'évolution que de rupture éventuelle d'emploi. Cela nécessite la mise en cohérence de tous les moyens à disposition : formation professionnelle, assurance chômage, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences... dont sont également responsables les partenaires sociaux». Pour la CFE-CGC, il ne s'agit pas de se laisser «piéger par le «y'a qu'à ; faut qu'on» d'une autre époque». (C^{qué} de presse, 28.10.2008). La crise, constate Bernard Van Craeynest, fait la démonstration de la nécessité «d'étendre largement le contrat de transition professionnelle», cette «passerelle entre un emploi qui disparaît et un nouvel emploi». (Radio classique, 27.10.2008).

Prud'homales 2008

Votez tous par correspondance !

 D'ici le 21 novembre, vous allez recevoir le matériel de vote par correspondance. Dès réception, glissez votre bulletin CFE-CGC (dans son enveloppe électorale) et votre carte d'électeur signée, dans l'enveloppe T renseignée et adressée à l'adresse de vote par correspondance figurant sur votre carte...



C'est simple, c'est gratuit et ça peut rapporter... la victoire CFE-CGC !

Prud'homales 2008

Tous les salariés peuvent voter CFE-CGC !



- par correspondance, dès le 19 novembre...
- par Internet, à Paris, du 19 au 26 novembre...
www.prudhommes.gov.fr
- à l'urne, le 3 décembre 2008 !

toutsurlesprudhommes.com



1209 7 novembre 2008



Stress

Table ronde



Les représentants d'ALPHA et de la CFE-CGC : « comment prévenir le stress professionnel... »

À l'initiative commune de la CFE-CGC et du Groupe Alpha (expertise comptable), le stress professionnel - décidément d'actualité - a une nouvelle fois fait l'objet d'un débat passionné devant plus d'une centaine de participants, à Paris le 5 novembre. A notamment été mise en exergue l'utilité du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et de ses représentants dans l'entreprise, en particulier pour casser l'isolement des salariés touchés et pour lever les tabous et les barrières du silence autour de cette maladie professionnelle. L'occasion aussi pour la CFE-CGC de faire valoir sa bande dessinée conçue comme un guide pour anticiper et lutter contre ce phénomène qui se propage...

CAMIF

N'importe quoi !

950 salariés de la CAMIF, mise en liquidation judiciaire, sont en attente de licenciement. Le délégué CFE-CGC dénonce une stratégie du « n'importe quoi » : « L'État préfère payer des frais d'obsèques que nous aider à guérir ». Vingt-deux millions vont être consacrés au reclassement : « c'est ce qu'il aurait fallu pour faire repartir l'entreprise ! Ce n'est pas cohérent, quand l'État apporte des milliards d'euros à des banquiers qui ont fait n'importe quoi ». (31.10.2008).

Arcelor Mittal

Mauvais cap

Le géant de l'acier annonce l'arrêt de plusieurs hauts fourneaux en France. Pour le délégué CFE-CGC de l'unité de Fos-sur-Mer, « on est en train de répondre à une problématique de marché (...) par des mesures de court terme ». Or, souligne-t'il, il ne s'agit pas d'une faiblesse de l'entreprise, mais d'une faiblesse du marché : « pendant cette crise, il est essentiel que l'on conserve tous les éléments de motivation nécessaires à ce que l'entreprise traverse au mieux ce mauvais cap ». (France Bleu, 27.10.2008).

Crédit Foncier

Du coq à l'âne

Une mauvaise spéculation a fait perdre à la Caisse d'Épargne près de 700 millions d'euros. L'un des directeurs, Nicolas Mérimond a été « débarqué »... pour être nommé PDG du Crédit Foncier ! « Le Crédit Foncier n'a pas vocation à être le refuge ou le parachute doré de dirigeants qui ont failli », dénoncent la CFE-CGC et l'intersyndicale du CFF...

Encadrant

« Je ne suis pas un héros ! »



E. A. de Chatillon et C. Desmarais

Les « encadrants » développent un rôle de « traduction » essentiel à la bonne marche de l'entreprise mais sont soumis à une « forme de pénibilité psychosociale centrée sur la fatigue et le stress ». Tel est le constat d'une recherche de Céline Desmarais et Emmanuel Abord de Chatillon, de l'université de Savoie, rendue publique dans le cadre d'une convention entre l'Institut de recherches économiques et sociales et la CFE-CGC. À l'invitation de Bernard Valette, secrétaire national, les deux chercheurs ont débattu de ces questions avec des militants CFE-CGC, le 29 octobre dernier. Ils ont montré que ces encadrants sous tension sont placés devant un choix d'adaptation : « faire face, protester, ou faire défection ». Ils doivent surtout « gérer les contradictions » de leur fonction : la traduction des attentes opposées de l'organisation et des parties prenantes.

Les chercheurs soulignent aussi un paradoxe de leurs conditions de travail : la souffrance au travail et le plaisir d'effectuer leurs missions, un état pour lequel la rémunération n'a aucun effet compensatoire. D'une manière générale, leur enquête révèle que, plus que la durée ou la dureté du travail, c'est surtout son « intensité » qui est en cause dans les phénomènes de souffrance, une intensité dont le cadre est souvent lui-même à l'origine. Les deux universitaires se sont naturellement intéressés, dans ce contexte, au motif de syndicalisation des encadrants, population finalement plus syndiquée que les non-cadres. Outre « l'acte de rébellion » contre des conditions de travail, l'encadrant adhère d'abord à un syndicat pour « défendre des valeurs, obtenir des informations, participer à un engagement collectif ». Il reste que le syndicat souffre d'une mauvaise image, souvent ressenti comme « archaïque », pour lequel une adhésion n'est pas professionnellement valorisante. En revanche le syndicalisme est perçu comme un bon « outil de participation active au fonctionnement de l'organisation ». Dans leur conclusion, les chercheurs estiment que l'encadrant n'est pas un « super héros » : esseulé, il exprime aujourd'hui un véritable besoin de « soutien social ». La réponse appartient aux syndicats...

www.cfecgc.org/ewb_pages/i/ires.php



Téléthon : La CFE-CGC une nouvelle fois partenaire !

Le Téléthon 2008 aura lieu les 5 et 6 décembre prochains. Faites connaître vos actions à :

sophie.simonpoli@cfecgc.fr

« La Lettre confédérale », publication de la Confédération française de l'encadrement CGC 59/63 rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 01 55 30 12 12. Fax : 01 55 30 13 13. Directeur de la publication : Bernard Van Craeynest Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka Assistantes : M. Texereau ; C. Escorza Impression : STIPA Commission paritaire : 1010 s 07570. Abonnement : 123 € Internet : <http://www.cfecgc.org> Mél : presse@cfecgc.fr

1209 7 novembre 2008



Vous préférez recevoir « La Lettre » par mél ? Adressez votre demande à Micheline Texereau : mitex@cfecgc.fr

